

avis qu'avant hier je fûs obligé de faire arrêter un Soldat de vôtre compagnie nommé Jacques Sautebin¹ qui exposa en vente chez les orpèvres de cette ville une Cuilliere d'argent qu'il y a lieu de croire qui a été volée ou par luy ou par d'autres. comme par mon etat je ne dois rien negligier pour la decouverte des vols et autres crimes je l'ay fait mettre en prison et me suis saisi de cette cuilliere qui est a doubles filets aux armoiries de Champ de Gueule Crenelé de huit pieces chargé en abime d'un aigle imperial couronné sur les deux tetes. par cette designation vous serez en etat ... de vous informer si cette cuilliere a été volée chez quelques officiers de vôtre regiment. Ce particulier a une cartouche pour quatre mois qui luy a été expédiée le ... [8] may; il s'est trouvé saisi en oûtre de quatre tabactieres neuves de carton et de quatre paires de boucles de metal blanc, avec quelque argent comptant; j'ay fait déposer le tout en mon greffe.

Si cet homme est coupable, je pense que vous ne serez pas fâché de la precaution que j'ay prise il est de mon etat et de celui de tous honnêtes gens de veiller à la sureté publique j'ay crû devoir vous en avertir et vous prier de m'honorer d'une reponse et de me croire avec toute l'estime possible ...".

1) s. auch AH 153/30

Original - AH 102, 78-79 - Blatt 79 leer

17

1710 Mai 8., Courbevoie

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN [AN DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je vous ay fait mention dans ma derniere qu'il m'estoit arrivé 3 hommes de chaalons[-sur-Marne] que Baltz muller [Sdt. aus Walchwil] qui est veneüe avec eux s'est retourné au Reg.^t qui est a arras; ayant laissé la conduite de la recreüe a un nommé Pierre yordan [=Jordan?] qui fait le 4.^e de la recreüe dont vous me parlés, il a joint ma comp.^e il y a 3 joures s'estant bien acquittés de son devoir je luy ay donnés ... [50] sols d'arg.^t de semaine sans decompote sur ce qu'il pretendoit d'avoir un escus, n'ayant point d'engagement; il se dit fils d'un Suisse quoy qu'il parle haute alleman il sera bon de ne luy rien Confier. on est content de ma Comp.^e qui est complete mr. [Gar-

deoberst François] de **Reynold** et [Oberstlt. François-Nicolas-Albert de] **Castellas** me temoignent beaucoup d'amitié^ä

Je n'ay peu encore parler au cousin de feu marti[n] Bouehoffer [=Bauhoffer?] d'uri [konkret von Schattdorf?]; suivant toute la Justice il doit avouer que ce n'est que'apres[!] la Campagne [- im damals zwischen Frankreich und Spanien einerseits und Oesterreich, Holland und England andererseits wütenden Krieg kam das Garderegiment 1710 in Flandern zum Einsatz -]¹ que j'ay promis le congés a son neveux, je tireray de luy cette attestation la quelle il me donnera volontiers s'il est honnete homme. Je ne veux point vous fatiguer des nouvelles d'icy pour la raretés de l'arg^t nous ne recevons que ... [la moitié] de la subsistance presente c'est ce qui ne suffit point pour les près des soldats; les autres sont mauvaises comme a l'ordinaire d'ailleurs je ne pourray vous rien mander de nouveaux. presentment sinon que nonobstant le siege de douay [durch die Holländer]² l'on se flatte toujours fort de la paix [der freilich erst 1713/14/15 im Frieden von Utrecht Wirklichkeit werden sollte] il est certain qu'elle doit se faire il n'y a pas moyen d'envoyer a mon frere [Beat Ludwig Zurlauben, Lt. in der Kompagnie von Beat Jakob II. Zurlauben im Regiment Pfyffer] son list de camp les chemins n'estant pas sûres: a cause des parties qui courent outre qu'il n'y a point de commodités presentement

Je n'ay receû aucune nouvelle de mr. [Franz Leonz] **meyenberg** [Capitaine-commandant in ebendieser Kompagnie] en response de la mienne ne scachant point si elle luy a été remise quoy que je luy ais marqués mon adresse je ne feray rien scavoir a vostre comp.^e touchant ce que vous m'escrivés³ jusque à ce que je sois informés de l'arrivé de ... meyenberg (sinon que mr. [Fähnrich Hans Kaspar] **Schreiber** aye soin de retenir au s.^r [Felix] **Utiger** sur les appointements ce qu'il doit)⁴

mr. [le Brigadier Urs Franz Josef] de **Sury** est dans douay et mr. [Oberst Jost] **Brendlé** mr. [Hptm.] **acklin** est partie d'icy pour se rendre a Bethune ou est le Reg.^t [- Acklins Kompagnie befand sich im Regiment von Oberst Brendle -] ... [apparemment] mr. [Hptm. Felix Oswald] **Colin** [=Kolin] arrivera bientost. le bruit court que les ennemis n'avance[nt] point au siege de douay cela fait conjecturer que la paix va estre faite dieu le veuille: je vous remercie encore de ces derniers 4 hommes ils sont beaux et je puis dire que ma Comp.^e est belle; [die Kompagnien] **Salis Phiffer** [=Pfyffer] **vigier** et **villars** sont les moindre[s] du Reg.^t **Phiffer** n'est que de 140 hommes

au reste je vous prie d'estre persuadés que je chercheray toujours de meriter vos bonnes Graces et que je conserveray eternellement le respect avec lequel je suis et je seray ...

J'assure de mes respects Mad^e ma tres chere Mere [Maria Barbara Zurlauben] et toute la famille".

- 1) s. Zurlauben/HM II 261f. 2) s. etwa AH 98/55
 3) Dürfte auf dem Hintergrund des vom Mai - s. AH 113, 248^v - zum Juni 1710
 - s. AH 165, 239^v - erfolgenden Wechsels von Felix Utiger zu Franz Leonz
 Meyenberg als Capitaine-commandant der Kompagnie von Beat Jakob II. Zur-
 lauben im Regiment Pfyffer zu sehen sein.
 4) Das in runden Klammern Stehende ist durchgestrichen.

Original - AH 102, 81-82

18

1750 August 7., Genf

A

SCHREIBEN VON [ESAIE] VILLARS-CHANDIEU¹ AN GARDEHPTM. UND BRI-
 GADIER "DES ARMEES DU ROI [LUDWIG XV.]", [BEAT FIDEL]
 ZURLAUBEN, "RUE NEUVE DE LUXEMBOURG", PARIS

"Je n'ay pu encor ... par une sorte de fatalité faire toutes les re-
 cherches que je m'étois proposé sur ceque vous souhaités de savoir des
 services de notre famille [- diese Informationen brauchte Zurlauben
 für seine "Histoire militaire" -]². Les papiers dont je pourrois tirer
 quelque lumieres sont chés une de mes Tantes a dix lieues d'ici, chés
 laquelle jl ne m'a pas été possible d'aller, et la crainte que j'ai
 que l'impression de Votre Ouvrage [- dessen erster Band sollte 1751 in
 Paris erscheinen -] ne s'avance trop, pour que ce que vous n'aurés pas
 a present ne puisse y etre inseré, au fait prendre le parti de vous
 envoyer ce que vous m'avés demandé sur l'origine de ma famille³, et
 les services de mes Ancestres pendant que nous etions encor françois
 [- der erste des Geschlechtes, der sich 1572 in Lausanne und später in
 Genf niederliess war Antoine Villars-Chandieu -]. J'y joindrai la des-
 cription des armes, Vous feriés du tout l'usage que vous jugerés apro-
 pos. Jl m'a manqué deux livres pour verifier deux choses que je vous
 avois avancé et dont je ne fais pas mention par cette raison la. L'un
 est l'histoire d'Espagne⁴ par [Jean-Baptiste Morvan de] Bellegarde.
 L'autre l'Etat de la france⁵ par [Jean-Aimar] Pignarol de la Force,
 Seconde ou troisieme Edition. Vous verrés que je cite tous les
 Autheurs, d'ou je tire, ce que je vous dis de ma famille
 On m'a prié de joindre ici un petit memoire, mais je vous conseille de
 ne comter que sur ce qui concerne les faits militaires et les emplois
 dans la republique [Genf und die Waadt gemeint], jusqu'a ce que vous
 ayés des preuves du reste
 Aurés vous sceu qu'il y a un M.^r Lew [gemeint ist Hans Jakob Leu] Con-
 seiller a Zurich qui travaille a un Dictionnaire universel de la Suis-
 se⁶, Jl m'a écrit pour avoir ce qui regarde ma famille⁷, et par le